

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

RAPPORT FINANCIER

AU 30 JUIN 2011

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)****RAPPORT FINANCIER
AU 30 JUIN 2011**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Bilan	3
Évolution des actifs nets	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 8
Renseignements complémentaires	9

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
Association Générale des Étudiants et Étudiantes du Collège du Vieux-Montréal (AGEECVM)

Nous avons procédé à l'examen du bilan de **ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)** au 30 juin 2011 ainsi que des états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'association.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'auditeur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement.

Mazars Harel Drouin, SEUCEL¹

Montréal, le 22 août 2011

¹FCA permis n° 09417

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2011
(non audité)**

	2011	2010
PRODUITS		
Cotisations étudiantes – générales	199 255 \$	198 218 \$
Cotisations étudiantes – affectées aux comités	85 300	70 322
Activités – comités	120 095	119 413
Livres usagés	30 345	28 396
Photocopies	6 927	6 063
Divers	-	14
Café Exode – ventes	820 549	749 558
	1 262 471	1 171 984
CHARGES		
Activités militantes	24 143	16 261
Administration	134 479	124 188
Vie étudiante	271 366	255 567
Café Exode	804 301	734 081
	1 234 289	1 130 097
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	28 182 \$	41 887 \$

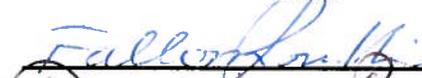
Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

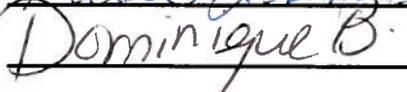
**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**BILAN
AU 30 JUIN 2011
(non audité)**

	2011	2010
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	178 361 \$	163 568 \$
Sommes à recevoir	2 740	521
Stocks	6 827	5 125
Frais payés d'avance	13 175	7 456
	201 103	176 670
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	5 419	5 351
	206 522 \$	182 021 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	14 841 \$	18 346 \$
Cotisations perçues d'avance	111 184	111 360
	126 025	129 706
ACTIFS NETS		
AFFECTÉS AU FONDS DES COMITÉS	28 479	21 729
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 419	5 351
NON AFFECTÉS	46 599	25 235
	80 497	52 315
	206 522 \$	182 021 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2011
(non audité)**

	Affectés au fonds des comités	Investis en immobi- lisations corporelles	Non affectés	2011 Total	2010 Total
SOLDE AU DÉBUT	21 729 \$	5 351 \$	25 235 \$	52 315 \$	10 428 \$
Excédent des produits sur les charges (insuffisance)	6 750	(3 322)	24 754	28 182	41 887
Investissement en immobilisations corporelles	-	3 390	(3 390)	-	-
SOLDE À LA FIN	28 479 \$	5 419 \$	46 599 \$	80 497 \$	52 315 \$

Fonds des comités

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à assurer de constituer un fonds pour les comités.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

5

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2011
(non audité)**

	2011	2010
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	28 182 \$	41 887 \$
Amortissement – immobilisations corporelles	3 322	2 645
	31 504	44 532
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(13 321)	39 190
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	18 183	83 722
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 390)	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	14 793	83 722
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	163 568	79 846
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	178 361 \$	163 568 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2011
(non audité)**

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'Association est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège du Vieux-Montréal. De plus, l'Association opère un café étudiant.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement de la Partie V du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) – Comptabilité et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et passifs financiers.

Encaisse, sommes à recevoir, comptes fournisseurs et frais courus :

Ces actifs et passifs financiers détenus à des fins de transactions sont évalués à leur juste valeur qui est la valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, Instruments financiers – informations à fournir et 3863, Instruments financiers – présentation, de sorte que ceux-ci s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008 ou de continuer à appliquer le chapitre 3861, Instruments financiers – informations à fournir et présentation. L'Association a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2011
(non audité)**

2. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités-comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011		2010	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Équipement	16 612 \$	11 193 \$	5 419 \$	5 351 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2011
(non audité)**

4. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'Association en vertu de baux totalisent 82 948 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	16 461 \$
2013	14 775 \$
2014	14 775 \$
2015	14 775 \$
2016	14 775 \$

5. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les locaux qu'occupent présentement l'Association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Collège du Vieux-Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

6. INFORMATION À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les objectifs de l'Association en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission.

L'Association gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'ils soient maintenus à un niveau satisfaisant.

Le capital de l'Association se définit comme étant ses actifs nets. L'Association n'est pas soumise à des exigences en matière de capital d'origine externe.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2011
(non audité)**

	2011	2010
ACTIVITÉS MILITANTES		
Information	1 549 \$	1 397 \$
Mobilisation	19 377	11 425
Honoraires professionnels – avocats	1 033	875
Représentation	2 184	2 564
	24 143 \$	16 261 \$

ADMINISTRATION

Fournitures de bureau	11 873 \$	9 087 \$
Frais de photocopies	20 748	19 258
Télécommunications	955	964
Honoraires professionnels – comptables	4 119	4 252
Support informatique	5 567	3 776
Frais bancaires	3 149	3 202
Assurances	16 574	14 910
Salaires et charges sociales – permanence	69 474	66 880
Divers	72	147
Contractuels	1 948	1 712
	134 479 \$	124 188 \$

VIE ÉTUDIANTE

Livres usagés	30 243 \$	28 273 \$
Subventions	8 439	4 367
Comités de concentration	112 196	95 527
Comités thématiques	86 449	93 089
Organisation socioculturelle	3 629	3 465
Commandites – SAECVM	12 500	12 500
Agenda	16 504	16 939
Amortissement – immobilisations corporelles	1 406	1 407
	271 366 \$	255 567 \$

CAFÉ EXODE

Amortissement – immobilisations corporelles	1 916 \$	1 238 \$
Achats et frais d'exploitation	672 740	619 863
Salaires et charges sociales	129 645	112 980
	804 301 \$	734 081 \$

Le 15 juin 2011

Madame Dominique Bordeleau, responsable générale
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)
255, Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6

Madame,

La présente lettre a pour objet de définir les modalités et conditions de notre mission d'examen des états financiers de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) pour l'exercice se terminant le 30 juin 2011.

Objectif, étendue et limites

La présente mission d'examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, ne permettra pas de fournir l'assurance que nous relèverons en partie ou en totalité les éléments significatifs qui pourraient être mis en lumière par un audit. Ainsi, nous ne procéderons pas, lors de notre examen, à une étude et à une évaluation du contrôle interne; nous n'effectuerons pas non plus, comme nous le ferions lors d'un audit, de contrôles portant sur les comptes et les renseignements fournis par votre entité, pour recueillir des éléments probants au moyen des procédures habituelles d'inspection, d'observation, de confirmation et autres.

En conséquence, notre examen ne visera pas, et n'aboutira pas, à l'expression d'une opinion d'audit, et ne satisfera à aucune obligation légale ou autre en matière d'audit. De plus, chaque page des états financiers portera bien en évidence la mention « non audité ».

Cette mission ne vise pas à prévenir ou à détecter les erreurs ainsi que les fraudes et autres irrégularités. La prévention et la détection des fraudes et des erreurs ainsi que le contrôle qui s'y rapporte demeurent de la seule responsabilité de la direction.

Notre rapport se lira essentiellement comme suit :

« RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)

Nous avons effectué l'examen du bilan de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM), au 30 juin 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'association.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'auditeur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement. »

La forme et le contenu de notre rapport peuvent nécessiter d'être modifiés selon les résultats de notre examen.

Nos responsabilités

Nous exécuterons la mission d'examen des états financiers de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM), consistant essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions, conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada.

L'obligation de confidentialité concernant les affaires des clients constitue l'un des principes fondamentaux de la profession. En conséquence, à l'exception des renseignements qui sont ou entrent dans le domaine public, nous ne communiquerons à des tiers aucun renseignement confidentiel concernant les affaires de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) sans le consentement préalable de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM), à moins d'y être tenus par la loi ou par les règles ou le code de déontologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Utilisation et diffusion de notre rapport

Notre examen des états financiers et notre rapport de mission d'examen sont destinés uniquement à l'usage de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) et des personnes que nous avons spécifiquement identifiées dans notre rapport. Nous ne faisons aucune déclaration de quelque type que ce soit à l'intention de quelque tiers que ce soit quant à ces états financiers.

Responsabilités de la direction

Les responsabilités de la direction portent sur les points suivants :

États financiers

La préparation des états financiers de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) selon normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement et la fidélité de l'image donnée par ces états financiers.

Exhaustivité de l'information

- Nous fournir et rendre disponibles les documents d'information financière complets et les données connexes, ainsi que tous les procès-verbaux des assemblées des membres, des réunions du conseil d'administration et des comités relevant de celui-ci, et autres documents pertinents.
- Nous informer de sa connaissance de cas constatés ou probables de non-conformité aux exigences des textes légaux ou réglementaires, dont les obligations d'information financière.
- Nous informer de sa connaissance d'actes illégaux ou susceptibles d'être illégaux et de tous les faits liés à de tels actes.
- Nous fournir l'information concernant toutes les parties liées et toutes les opérations entre parties liées.
- Nous fournir toute information supplémentaire que nous pourrions lui demander aux fins de notre examen.
- Nous donner un accès sans restriction aux personnes, à l'intérieur de l'entité, auprès de qui il faut, selon nous, obtenir des éléments probants.

Fraudes et erreurs

- Le contrôle interne que la direction considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.
- Une évaluation du risque que les états financiers puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.
- Nous fournir de l'information sur les cas de fraudes avérées ou suspectées concernant l'entité et impliquant :
 - la direction;
 - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne;

- d'autres personnes, dès lors que la fraude pourrait avoir un effet non négligeable sur les états financiers.
- Nous signaler toutes les allégations ou tous les soupçons de fraudes concernant les états financiers de l'entité, portés à sa connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.
- Nous communiquer un avis selon lequel l'incidence des anomalies non corrigées dans les états financiers et regroupées au cours de l'examen, sont sans importance, tant isolément que collectivement, par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.

Constatation, évaluation et informations à fournir

- Nous fournir son appréciation du caractère raisonnable des hypothèses significatives sous-tendant les évaluations et informations en juste valeur contenues dans les états financiers.
- Nous communiquer ses plans ou intentions qui pourraient avoir une incidence sur la valeur comptable ou le classement des actifs ou des passifs.
- Nous fournir des informations sur les évaluations et informations concernant les opérations conclues avec des parties liées.
- Nous fournir une appréciation de tous les cas d'incertitude de mesure connus de la direction qui doivent être communiqués conformément au chapitre 1508 du Manuel de l'ICCA - Comptabilité, « Incertitude relative à la mesure ».
- Nous fournir des informations concernant les réclamations en cours et les réclamations éventuelles, y compris celles qui n'ont pas fait l'objet de discussions avec les conseillers juridiques de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM).
- Nous fournir des informations relatives aux autres passifs et aux gains ou pertes éventuels, y compris ceux qui sont associés aux garanties, écrites ou verbales, susceptibles d'engager la responsabilité de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM).
- Nous fournir des informations indiquant si ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) possède des titres de propriété valables sur les actifs, s'il existe des privilèges ou des charges grevant les actifs, ou si des actifs sont donnés en garantie.
- Nous fournir des informations relatives au respect des clauses des engagements contractuels pouvant avoir une incidence sur les états financiers.
- Nous fournir des informations concernant les événements postérieurs.
- Nous fournir des déclarations sur des éléments particuliers nous ayant été communiqués au cours de la mission.

Confirmation écrite des déclarations significatives

- Nous fournir une confirmation écrite des déclarations significatives qui nous seront fournies au cours de la mission sur les points suivants :
 - directement liés à des éléments qui, seuls ou en combinaison avec d'autres, sont importants par rapport aux états financiers;
 - non directement liés à des éléments qui sont importants par rapport aux états financiers, mais qui, seuls ou en combinaison avec d'autres, sont significatifs par rapport à la mission;

- pertinents par rapport aux jugements ou aux estimations de la direction qui, seuls ou en combinaison avec d'autres, sont importants par rapport aux états financiers.

Nous demandons que notre nom ne soit pas mentionné sans notre consentement et que toutes les informations auxquelles nous avons joint une déclaration soient publiées avec cette déclaration, sauf autorisation contraire de notre part.

Reproduction du rapport de mission d'examen

S'il est prévu que notre rapport sera reproduit ou publié (ou qu'il en sera fait mention) dans un rapport annuel ou un autre document, y compris des déclarations électroniques, ou qu'il sera posté sur un site web, un exemplaire du document intégral devra nous être soumis pour examen suffisamment de temps avant le début du processus de publication ou d'affichage.

La direction est responsable de la reproduction exacte des états financiers et du rapport de mission d'examen, et des autres informations contenues dans le rapport annuel ou autre document public (sur support électronique ou sur papier). Cette responsabilité porte également sur l'intégration par renvoi des états financiers complets ou résumés que nous avons examinés.

Nous ne sommes pas tenus de lire les informations que contient votre site web, ou d'examiner si les autres informations présentées sur le site sont conformes au document original.

Préparation de tableaux

Nous croyons comprendre que vos employés prépareront les tableaux suivants et mettront les documents suivants à notre disposition aux dates indiquées, c'est-à-dire que vos employés :

- prépareront différents tableaux et analyses avant la date à laquelle il est prévu que notre mission commencera le 1 août 2011;
- mettront différentes factures et d'autres documents à la disposition de notre personnel.

Cette aide facilitera notre travail et permettra de réduire au minimum les frais qui vous seront facturés. Tout défaut de votre part de produire au moment voulu ces feuilles ou documents de travail pourrait nuire à la prestation de nos services, et nous obliger à interrompre nos services ou à nous retirer de la mission.

Dossiers de travail

Les dossiers de travail, fichiers et autres documents, rapports et travaux créés, conçus ou exécutés dans le cadre de notre mission appartiennent à notre cabinet, constituent des renseignements confidentiels et seront conservés par le cabinet en conformité avec ses politiques et procédures.

Inspection des dossiers

Conformément aux règlements de la profession et à la politique de notre cabinet, nos dossiers relatifs aux clients peuvent être examinés périodiquement par des inspecteurs de la profession, y compris par le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et par d'autres responsables du contrôle qualité des dossiers afin de garantir que nous respectons les normes professionnelles et celles de notre cabinet. Les contrôleurs des dossiers sont tenus de protéger la confidentialité des renseignements relatifs aux clients.

Lois applicables

La présente lettre de mission est assujettie aux lois de la province de Québec. La province de Québec aura la compétence exclusive à l'égard des plaintes, litiges ou désaccords concernant la présente lettre de mission et toute question qui en découle. Chaque partie renonce irrévocablement au droit, quel qu'il soit, de s'opposer à ce qu'une action soit intentée devant ces tribunaux, d'alléguer que la poursuite n'a pas été présentée devant l'instance appropriée ou d'alléguer que ces tribunaux n'ont pas la compétence voulue.

Honoraires aux taux horaires habituels

Nos honoraires professionnels seront établis en fonction de nos taux horaires habituels, plus les frais divers engagés, la TPS et la TVQ applicables, et seront payables sur réception de la facture. Les honoraires applicables à d'autres services seront établis de façon distincte.

Facturation

Nos honoraires et nos coûts seront facturés mensuellement, et seront payables sur réception de la facture. Les factures impayées dans les 30 jours suivant la date de facturation pourront être réputées en souffrance, et donneront lieu à des frais d'intérêt de 1,5 % par mois.

Si le nombre d'heures nécessaires s'annonçait plus important que prévu, nous discuterons avec vous afin d'établir une nouvelle estimation avant d'engager des coûts supplémentaires.

Nos honoraires, que nous facturerons à mesure qu'avancera le travail, seront payables sur réception de la facture.

Coûts de réponse à des procédures gouvernementales ou judiciaires

Advenant que nous soyons tenus, par suite d'une citation à comparaître, d'une ordonnance d'un tribunal, d'une autre procédure judiciaire ou d'une demande d'un organisme public, de produire des documents et/ou un témoignage relativement à des informations que nous avons obtenues ou préparées au cours de cette mission, vous acceptez de nous payer selon nos taux horaires habituels, les heures consacrées à ces tâches, et de nous rembourser tous les frais divers engagés (y compris la TPS et la TVQ applicables).

Autres services

En plus de vous fournir les services d'examen mentionnés précédemment, dans la mesure où les règles ou le code de déontologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec le permettent, nous préparerons vos déclarations de revenus fédérale et provinciale et d'autres rapports spéciaux au besoin. La direction nous fournira les renseignements nécessaires pour remplir les déclarations et les rapports et les déposera en temps opportun auprès des autorités compétentes.

Utilisation des renseignements

Il est entendu que nous aurons accès à tous les renseignements personnels dont vous avez la garde et dont nous aurons besoin pour réaliser notre mission. Nos services sont rendus sous réserve :

- d'une déclaration de votre part selon laquelle la direction a obtenu tous les consentements requis relativement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels, ainsi qu'au fait que vous nous communiquerez ces renseignements, et ce, conformément à la loi applicable en matière de protection des renseignements personnels;
- que nous détiendrons tous les renseignements personnels conformément à la politique de confidentialité de notre cabinet.

Nous vous saurions gré de nous faire part de toute question que vous pourriez avoir au sujet de cette lettre. Si les services décrits correspondent bien à ce que vous attendez de nous et si les modalités et conditions précédemment énoncées vous agréent, veuillez nous signifier votre accord en nous retournant un exemplaire de la présente lettre dûment signé à l'endroit prévu à cet effet.

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de fournir des services à votre association, et nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Mazars Harel Drouin, SEUCEL

MAZARS HAREL DROUIN, S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

**LU ET APPROUVÉ AU NOM DE
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

par : *Dominique Bordeleau*
Dominique Bordeleau, responsable générale

Date : *29 août 2011*

Le 22 août 2011

MAZARS HAREL DROUIN, S.E.N.C.R.L.
215, rue Saint-Jacques, bureau 1200
Montréal (Québec) H2Y 1M6

Madame, Monsieur,

La présente lettre vous est adressée relativement à votre examen des états financiers de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) au 30 juin 2011 et pour l'exercice terminé à cette date, aux fins de l'expression d'une opinion sur la question de savoir si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM), ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie selon les normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement.

Nous comprenons que vos procédés d'examen ont consisté essentiellement en des prises de renseignements, procédés analytiques et discussions et qu'ils n'ont pas été conçus dans le but de détecter les fraudes, erreurs et autres irrégularités, s'il en est, et qu'il ne faut pas nécessairement s'attendre à ce qu'ils permettent de les révéler.

Certaines déclarations contenues dans la présente sont limitées aux éléments considérés comme importants. Un élément est important, qu'elle qu'en soit la valeur monétaire, s'il est vraisemblable que son omission ou son inexactitude dans les états financiers [consolidés] aurait comme conséquence d'influencer la décision d'une personne raisonnable s'appuyant sur les états financiers.

Nous confirmons, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, ayant fait toutes les demandes d'informations que nous avons jugées nécessaires pour être adéquatement informés, que :

États financiers

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les conditions de la mission d'examen portant la date du 15 juin 2011, quant à la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement; en particulier, les états financiers donnent une image fidèle conformément à ces normes.
- Les hypothèses importantes que nous avons utilisées pour établir les estimations comptables, y compris les estimations en juste valeur, sont raisonnables.
- Les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences des normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement.

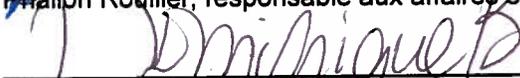
- Tous les événements postérieurs à la date des états financiers pour lesquels les normes comptables canadiennes en vigueur avant le basculement exigent un ajustement ou la fourniture d'informations ont été ajustés ou ont fait l'objet d'informations.

Informations fournies

- Nous vous avons fourni :
 - un accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
 - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'examen;
 - un accès sans restriction aux personnes au sein de l'entité auprès de qui il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.
- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers.
- Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations sur les fraudes avérées ou suspectées dont nous avons connaissance, qui concernent l'entité et impliquent :
 - la direction;
 - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne;
 - d'autres personnes dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations relatives aux allégations ou aux soupçons de fraudes ayant une incidence sur les états financiers de l'entité, portés à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.
- Nous vous avons communiqué tous les cas effectifs ou potentiels de non-conformité par rapport aux textes légaux et réglementaires dont les conséquences devraient être prises en compte lors de l'établissement des états financiers.
- Nous vous avons communiqué l'identité des parties liées à l'entité et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.


Fallon Rouiller, responsable aux affaires externes


Dominique Bordeleau, responsable générale

Déclaration T2 Code à Barres

IMPÔT

Nom : ASS. GÉN. DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL

NE : 13482 6734 RC 0001

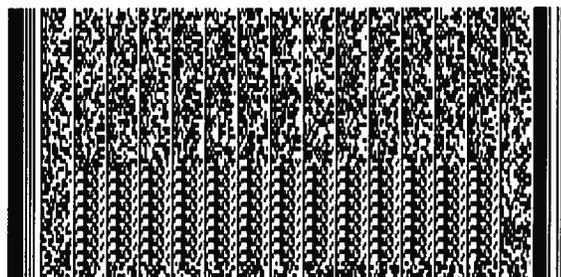
Début année imposition : 2010-07-01

Fin année imposition : 2011-06-30

A l'usage de l'Agence
[055]

A l'usage de l'Agence
[095] _____

[096] _____



Cette page doit être envoyée à l'Agence du revenu du Canada

Déclaration T2 Code à Barres

Nom : ASS. GÉN. DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL

NE : 13482 6734 RC 0001

Début année imposition : 2010-07-01

Fin année imposition : 2011-06-30

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, vous devez conserver tous les documents utilisés pour préparer votre déclaration de revenu des sociétés et nous fournir cette information sur demande.

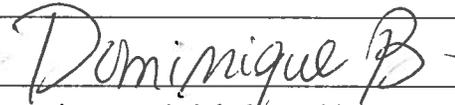
Attestation

Je, DOMINIQUE BORDELEAU, suis un signataire autorisé de la société. Je certifie que j'ai examiné la déclaration de revenus de la société, incluant les annexes et états joints, pour l'année d'imposition mentionnée dans cette déclaration.

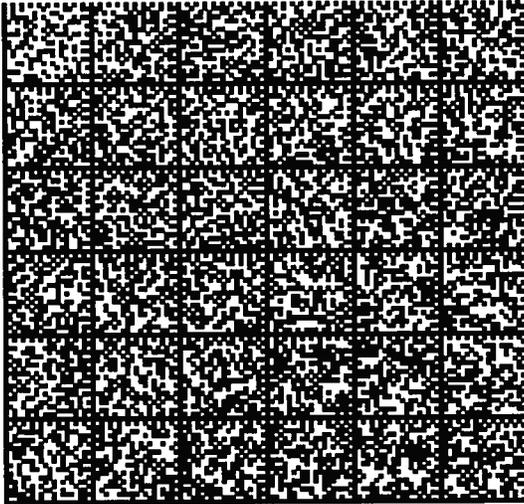
J'atteste que les montants suivants sont, au meilleur de ma connaissance, exacts et complets, et qu'ils révèlent la totalité de l'impôt à payer sur les revenus de la société. Ces montants reflètent les renseignements fournis dans la déclaration de revenus de la société pour l'année d'imposition mentionnée dans cette déclaration.

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu selon l'annexe 001, les états financiers ou l'IGRF	\$	31 504
Impôt de la partie I à payer	\$	0
Impôt de la partie II à payer	\$	0
Impôt de la partie III.1 à payer	\$	0
Impôt de la partie IV à payer	\$	0
Impôt de la partie IV.1 à payer	\$	0
Impôt de la partie VI à payer	\$	0
Impôt de la partie VI.1 à payer	\$	0
Impôt de la partie XIII.1 à payer	\$	0
Impôt de la partie XIV à payer	\$	0
Impôt provincial ou territorial net à payer	\$	0
Impôt provincial des grandes sociétés	\$	0
Paiement ci-joint	\$	0

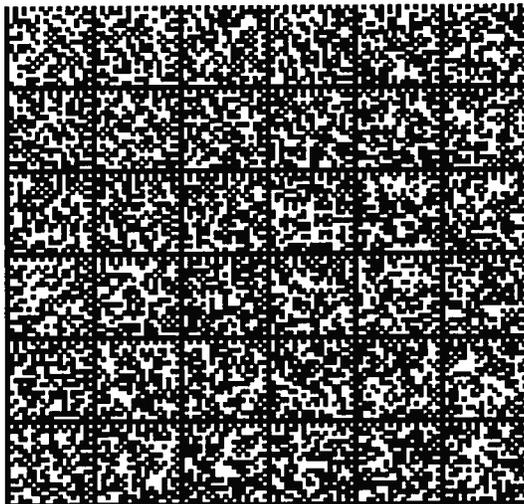
De plus, j'atteste que la méthode employée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

	(514)982-0496 RESPONSABLE GÉNÉRALE
Signature du signataire autorisé de la société	No de téléphone Poste ou titre
Personne à contacter, si différente du signataire autorisé	No de téléphone Date
	2011-08-25

IMPÔT



Code 1 de 2



Code 2 de 2

Numéro d'entreprise du Québec(NEQ)	
01a	1149613763
Numéro d'identification Dossier	
01b	1006461456 IC0001
Nom de la société	
02	ASS. GÉN.DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL

Date de clôture de l'exercice financier	05	2011-06-30
Est-ce une déclaration modifiée?	24	
Revenu imposable	299	0
Capital versé	399	0
Versements effectués	440	,00
Solde à payer ou remboursement	441	0
Somme payée	435	,00

Les données de la déclaration de revenus des sociétés et de certains formulaires connexes, s'il y a lieu, contenues dans le ou les codes à barres seront lues par Revenu Québec.

Vous devez expédier les pages de ce formulaire à Revenu Québec, accompagnées du *Sommaire des champs à saisir des déclarations des sociétés* (COR-17.W), de la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17) ou de la *Déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif* (CO-17.SP) et, selon le cas, des formulaires connexes et des annexes liés à ces déclarations.

MR-69 _____

CEF: 2011-06-30
10-0646-1456

Sommaire des champs à saisir des déclarations des sociétés

Numéro d'autorisation : RQCO-1001

CO-17.SP X

<u>01a</u>	1149613763	<u>17</u>	1 262 471	<u>30</u>
<u>01b</u>	1006461456 IC 0001	<u>18</u>	206 522	<u>30a</u>
<u>01c</u>	134826734RC0001	<u>19</u>		<u>42</u>
<u>05</u>	2011 06 30	<u>21</u>		<u>42a 1</u>
<u>06</u>		<u>22</u>		<u>42b 1</u>
<u>08</u>	2010 06 30	<u>22a</u>		<u>42a 2</u>
<u>16</u>	<u>16a</u>	<u>24</u>		<u>42b 2</u>
<u>43</u>		<u>44</u>		<u>44b 4</u>
<u>43a 1</u>	<u>43b 1</u>	<u>44a</u>		<u>45</u>
<u>43a 2</u>	<u>43b 2</u>	<u>44b 1</u>		<u>45a</u>
<u>43a 3</u>	<u>43b 3</u>	<u>44b 2</u>		
<u>43a 4</u>	<u>43b 4</u>	<u>44b 3</u>		
<u>207-1</u>	<u>308</u>	<u>353b</u>		<u>421b</u>
<u>208-1</u>	<u>312</u>	<u>354</u>		<u>421c</u>
<u>207-2</u>	<u>314</u>	<u>355</u>		<u>422</u>
<u>208-2</u>	<u>315</u>	<u>357</u>		<u>423</u>
<u>207-3</u>	<u>317</u>	<u>358</u>		<u>425</u>
<u>208-3</u>	<u>318</u>	<u>359</u>		<u>425aa</u>
<u>250</u>	<u>319</u>	<u>360</u>		<u>425a</u>
<u>250a</u>	<u>320</u>	<u>371</u>		<u>425bb</u>
<u>251</u>	<u>323</u>	<u>372</u>		<u>425b</u>
<u>253</u>	<u>324</u>	<u>373</u>		<u>426</u>
<u>255</u>	<u>325</u>	<u>374</u>		<u>426a</u>
<u>256</u>	<u>331</u>	<u>379</u>		<u>428</u> , %
<u>260</u>	<u>332</u>	<u>381</u>		<u>430</u>
<u>261</u>	<u>333</u>	<u>382</u>		<u>430aa</u>
<u>262</u>	<u>334</u>	<u>383</u>		<u>430ab</u>
<u>263</u>	<u>336</u>	<u>391</u>		<u>430ac</u>
<u>264</u>	<u>339</u>	<u>393</u>		<u>430ad</u>
<u>265</u>	<u>342</u>	<u>394</u>		<u>430a</u>
<u>266</u>	<u>346</u> , %	<u>399</u>		<u>431</u>
<u>297</u>	<u>347</u>	<u>420</u>		<u>432</u>
<u>299</u>	<u>348</u>	<u>420a</u>		<u>432a</u>
<u>300</u>	<u>350</u>	<u>420ab</u>		<u>433</u>
<u>301</u>	<u>351</u>	<u>420c</u>		<u>434</u>
<u>302</u>	<u>352</u>	<u>420cb</u>		<u>434a</u>
<u>305</u>	<u>353a</u>	<u>421</u> , %		<u>436</u>
<u>306</u>		<u>421a</u>		<u>438</u>
<u>307</u>				
		MR-69		<u>435</u> ,



Sommaire des champs à saisir des déclarations des sociétés

Numéro d'autorisation : RQCO-1001

Formulaire CO-17.A.1

<u>440</u>		<u>11</u>	<u>70h</u>
<u>440p</u>		<u>12</u>	<u>70i</u>
<u>440q</u>		<u>13</u>	<u>70j</u>
<u>440r</u>		<u>14</u>	<u>80a</u>
<u>440s</u>		<u>17</u>	<u>80b</u>
<u>440t</u>		<u>18a</u>	<u>80c</u>
<u>440u</u>		<u>18b</u>	<u>80d</u>
<u>440v</u>		<u>18c</u>	<u>80e</u>
<u>440w</u>		<u>18d</u>	<u>80f</u>
<u>440x</u>		<u>22</u>	<u>80g</u>
<u>440y</u>		<u>23</u>	<u>80h</u>
<u>441a</u>		<u>25a</u>	<u>80i</u>
<u>441b</u>	32	<u>25b</u>	<u>80j</u>
<u>441</u>		<u>27</u>	<u>80k</u>
<u>490</u>		<u>28</u>	<u>80l</u>
<u>491</u>		<u>29</u>	<u>100</u>
<u>492</u>		<u>30</u>	<u>101</u>
		<u>31</u>	<u>103</u>
		<u>32</u>	<u>104</u>
<u>10</u>	<u>265i</u>	<u>33</u>	<u>107</u>
<u>12</u>	<u>266i</u>	<u>35</u>	<u>110</u>
<u>13</u>	<u>393i</u>	<u>36</u>	<u>111</u>
<u>14</u>	<u>394i</u>	<u>37</u>	<u>112</u>
<u>20</u>	<u>421bi</u>	<u>40</u>	<u>113</u>
<u>23</u>	<u>421ci</u>	<u>42</u>	<u>117</u>
<u>23a</u>	<u>425ai</u>	<u>43</u>	<u>118</u>
<u>25</u>	<u>425bi</u>	<u>44</u>	<u>119</u>
<u>26</u>	<u>440pi</u>	<u>50</u>	<u>120</u>
<u>29</u>	<u>440qj</u>	<u>51</u>	<u>121</u>
<u>34</u>	<u>440ri</u>	<u>52</u>	<u>122</u>
<u>35</u>	<u>440si</u>	<u>53</u>	<u>123</u>
<u>38</u>	<u>440ti</u>	<u>54</u>	<u>125</u>
<u>39</u> X	<u>440ui</u>	<u>55</u>	<u>126</u>
<u>40</u>	<u>440vi</u>	<u>56</u>	<u>127</u>
<u>44c</u>	<u>440wi</u>	<u>70a</u>	
<u>44d</u>	<u>440xi</u>	<u>70b</u>	
<u>46</u>	<u>440yi</u>	<u>70c</u>	
<u>251a</u>		<u>70d</u>	
<u>251b</u>		<u>70e</u>	
		<u>70f</u>	
		<u>70g</u>	



Sommaire des champs à saisir des déclarations des sociétés

Numéro
d'autorisation : RQCO-1001

	Formulaire CO-1012	Formulaire CO-1140
<u>140a</u>		
<u>140b</u>	<u>7</u>	<u>10</u>
<u>140c</u>	<u>8</u>	<u>10a</u>
<u>140d</u>	<u>9</u>	<u>10b</u>
<u>140e</u>	<u>10a</u>	<u>11</u>
<u>140f</u>	<u>11a</u>	<u>11a</u>
<u>140g</u>	<u>12a</u>	<u>12</u>
<u>140h</u>	<u>13a</u>	<u>13</u>
<u>140i</u>	<u>14a</u>	<u>14</u>
<u>140j</u>	<u>10b</u>	<u>15</u>
<u>150a</u>	<u>11b</u>	<u>16</u>
<u>150b</u>	<u>12b</u>	<u>17</u>
<u>150c</u>	<u>13b</u>	<u>18</u>
<u>150d</u>	<u>14b</u>	<u>20</u>
<u>150e</u>	<u>10c</u>	<u>23</u>
<u>150f</u>	<u>11c</u>	<u>25</u>
<u>150g</u>	<u>12c</u>	<u>27</u>
<u>150h</u>	<u>13c</u>	<u>28</u>
<u>150i</u>	<u>14c</u>	<u>31</u>
<u>150j</u>	<u>10d</u>	<u>32</u>
<u>150k</u>	<u>11d</u>	<u>33</u>
<u>150l</u>	<u>12d</u>	<u>34</u>
<u>180</u>	<u>13d</u>	
<u>200</u>	<u>14d</u>	
		Formulaire CO-1167
		<u>10</u>
<u>70ai</u>	<u>140ai</u>	<u>11</u>
<u>70bi</u>	<u>140bi</u>	<u>12</u>
<u>70ci</u>	<u>140ci</u>	<u>15</u>
<u>70di</u>	<u>140di</u>	<u>16</u>
<u>70ei</u>	<u>140ei</u>	<u>17</u>
<u>70fi</u>	<u>140fi</u>	<u>21</u>
<u>70gi</u>	<u>140gi</u>	<u>22</u>
<u>70hi</u>	<u>140hi</u>	<u>23</u>
<u>70ii</u>	<u>140ii</u>	<u>26</u>
<u>70ji</u>	<u>140ji</u>	<u>27</u>
		<u>28</u>
		<u>32</u>

Préparateur

Nom : Mazars Harel Drouin
Adresse : 215 rue St-Jacques
bureau 1200 Montréal QC H2Y 1M6

Téléphone : (514) 845-9253





Sommaire des champs à saisir des déclarations des sociétés

Numéro
d'autorisation : RQCO-1001

Formulaire CO-1029.8.36.IN

<u>38aa</u>	<u>59</u>		
<u>38ac</u>	<u>59b</u>		
<u>38ae</u>	<u>60</u>		
<u>38af</u>	<u>61</u>		
<u>38ag</u>	<u>64a</u>		
	<u>78</u>		
<u>39a</u>	<u>79</u>	,	%
<u>39b</u>	<u>82</u>		
<u>39c</u>	<u>90</u>		
<u>39d</u>	<u>99</u>		
<u>39e</u>	<u>100a</u>		
<u>39f</u>	<u>100b</u>		
<u>39g</u>	<u>100c</u>		
<u>39h</u>	<u>101a</u>		
<u>39i</u>	<u>101b</u>		
<u>39j</u>	<u>101c</u>		
<u>39k</u>	<u>103</u>		
<u>39l</u>			
<u>39m</u>	<u>39ai</u>	<u>39ii</u>	
<u>39n</u>	<u>39bi</u>	<u>39ji</u>	
<u>39o</u>	<u>39ci</u>	<u>39ki</u>	
<u>39p</u>	<u>39di</u>	<u>39li</u>	
<u>40</u>	<u>39ei</u>	<u>39mi</u>	
	<u>39fi</u>	<u>39ni</u>	
<u>39aa</u>	<u>39gi</u>	<u>39oi</u>	
<u>39ba</u>	<u>39hi</u>	<u>39pi</u>	
<u>39ca</u>			
<u>39da</u>			
<u>39ea</u>			
<u>39fa</u>			
<u>39ga</u>			
<u>39ha</u>			
<u>39ia</u>			
<u>39ja</u>			
<u>39ka</u>			
<u>39la</u>			
<u>39ma</u>			
<u>39na</u>			
<u>39oa</u>			
<u>39pa</u>			
<u>40a</u>			



Formulaire officiel – Ministère du Revenu



CO-17.SP
2010-12
1 de 2

RQCO-1001

**Déclaration de revenus et de renseignements
des sociétés sans but lucratif**

Pour remplir cette déclaration, aidez-vous du guide CO-17.SP.G.

1 Renseignements sur l'identité de la société

01a	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1149613763	01b	Numéro d'identification Dossier 1006461456 IC 0001	01c	Numéro d'entreprise fédéral (NE) 13482 6734 RC0001
02	Nom de la société ASS. GÉN. DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL			Ind. rég. Téléphone (514) 982-0496	
Adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires (pour un changement d'adresse, consultez le guide)					
03	Numéro Rue, case postale 255 ONTARIO EST, LOCAL A-385		Bureau		
Ville, village ou municipalité MONTRÉAL				Province QC	Code postal 03b H2X 1X6

2 Renseignements sur la société

Date de clôture de l'exercice financier visé par la présente déclaration	05	2011-06-30
Date du début des activités au Québec s'il s'agit de la première déclaration de la société dans cette province	06	
Date de clôture de l'exercice financier précédent	08	2010-06-30
Date de la constitution en société	09	1986-11-28
Chiffre d'affaires de la société	17	1 262 471
Total de l'actif qui figure dans les états financiers de la société	18	206 522
Total des revenus tirés de biens	19	0
La société a-t-elle comme objet principal de fournir à ses membres des installations pour le loisir, le sport ou les repas, et la somme de ses revenus de biens et de ses gains en capital imposables pour l'année dépasse-t-elle 2 000 \$?	20	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

La société a-t-elle un revenu d'agriculture? 22 Oui Non

Si oui, indiquez le revenu brut. 22a

Nature des activités de la société
32 ASSOCIATION ÉTUDIANTE

Les renseignements sur la société contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts? 39 Oui Non

La société a-t-elle liquidé une ou plusieurs de ses filiales au cours de l'année? 42 Oui Non

Si oui, inscrivez le NEQ ou le numéro d'identification de la ou des filiales et la date de liquidation.

42a 1. 2. 42b 1. 2.

Si oui, remplissez le formulaire TP-646, Déclaration de revenus des fiducies.

Nom des administrateurs de la société		Numéro d'assurance sociale		Titre ou fonction	
200	1. VOIR CI-JOINT	1.		1.	
	2.	2.		2.	
	3.	3.		3.	

Nom de la personne à contacter		Numéro de téléphone	
210	1. DOMINIQUE BORDELEAU	2.	(514) 982-0496

Adresse de l'emplacement des livres et des registres	
211	1. 255, ONTARIO EST LOCAL A-385 MONTRÉAL QC H2X 1X6

Consultez le guide CO-17.SP.G pour savoir quel montant inscrire à la ligne 441b.	441b	Droit d'immatriculation 32	Somme payée 435	0,00	Mode de paiement :
					<input type="checkbox"/> chèque ou mandat
					<input type="checkbox"/> institution financière
					<input type="checkbox"/> Internet

3 Société exonérée d'impôt

Remplissez cette partie **uniquement** si la société est une société exonérée d'impôt et si elle est dans l'une des situations décrites ci-dessous. Si ce n'est pas le cas, passez à la partie 4.

Situation de la société (cochez la case appropriée s'il y a lieu)

- pour l'exercice financier précédent, son actif dépassait 200 000 \$
- pour l'exercice financier visé, ses revenus provenant de dividendes imposables, de loyers, d'intérêts ou de redevances dépassent 10 000 \$
- pour un exercice financier passé, la société a été tenue de remplir la partie sur les sociétés exonérées d'impôt du présent formulaire ou de transmettre au ministre du Revenu la *Déclaration de renseignements des entités exonérées d'impôt* (TP-997.1)

3.1 Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier

Cotisations des membres et droits d'adhésion		501	
Subventions et paiements d'une municipalité, du gouvernement du Canada ou de celui d'une province	+	502	
Intérêts, dividendes, loyers ou redevances	+	503	
Produit de l'aliénation des immobilisations	+	504	
Ventes et recettes brutes provenant des activités de la société	+	505	
Dons	+	506	
Autres sommes (précisez) :	+	518	
Additionnez les montants des lignes 501 à 518.		Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier	= 519

3.2 Actif et passif à la fin de l'exercice financier

Calcul de l'actif

Encaisse et placements à court terme		531	
Sommes dues par les membres	+	532	
Sommes dues par toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente	+	533	
Frais payés d'avance	+	534	
Stocks	+	535	
Placements à long terme	+	536	
Immeubles	+	537	
Autres éléments d'actif (précisez) :	+	548	
Additionnez les montants des lignes 531 à 548.		Actif à la fin de l'exercice financier	= 549

Calcul du passif

Sommes à payer aux membres		561	
Sommes à payer à toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente (précisez) :	+	562	
Additionnez les montants des lignes 561 et 562.		Passif à la fin de l'exercice financier	= 569

3.3 Sommaire des rémunérations

Total des sommes versées à tous les employés et à tous les dirigeants de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux		581	
Total des sommes versées aux employés membres et aux dirigeants membres de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux		585	
Autres sommes versées à des membres de la société (précisez) :		589	
Nombre de membres de la société		590	
Nombre de membres qui ont reçu une rémunération ou toute autre somme		595	

important : Vous devez annexer les états financiers complets et, le cas échéant, le rapport du vérificateur.

4 Signature

Je déclare que j'ai examiné la présente déclaration (ainsi que les formulaires connexes, les annexes, les autres déclarations et les états financiers annexés), qu'elle est exacte et complète et que les renseignements qu'elle contient correspondent aux renseignements inscrits dans les livres et les registres de la société. De plus, je déclare que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par la présente déclaration est conforme à celle de l'année précédente. S'il y a des exceptions, elles sont expressément décrites dans un état annexé à la présente déclaration.

DOMINIQUE BORDELEAU

Nom du représentant autorisé à signer

Dominique B.
Signature du représentant autorisé à signer

2011-08-25

Date

(514) 982-0496

Ind. rég. Téléphone

Personnes liées**Membres du conseil d'administration**

Nom	CHATEL-LAUNAY, NICOLAS
Fonction	Administrateur
Date de début du mandat	
Date de fin du mandat	
Adresse	102-1405 av. Kingsley Dorval (Québec) H9S1G2 Canada

Nom	DUPONT-CROTEAU, GUILLAUME
Fonction	Secrétaire
Date de début du mandat	
Date de fin du mandat	
Adresse	77 rue Saint-Louis Longueuil (Québec) J4R2L3 Canada

Nom	FORTIN, FRANÇOIS-TIM
Fonction	Administrateur
Date de début du mandat	
Date de fin du mandat	
Adresse	3141 rue Prieur E Montréal (Québec) H1H2J9 Canada

Personnes non membres du conseil d'administration**Président**

Il n'y a pas de président.

Secrétaire

Il n'y a pas de secrétaire.

Principal dirigeant

Nom	LEBEAU, CLAUDIA
Adresse	3151 rue Saint-Paul Repentigny (Québec) J5Z4C7 Canada

Fondé de pouvoir

Il n'y a pas de fondé de pouvoir.